



On ma arnaqué avec un canapé

Par **requin**, le **23/01/2010** à **20:54**

Bonjour,

une nouvelle boutique vient d'ouvrir et téléphone a ma grand-mère en lui disant quelle a reçu un cadeau ,ils l'appellent 2 fois pour lui dire de venir chercher son cadeau

une fois la bas un homme est venu nous voir et, après quelle que minute nous a dit que nous étions les gagnants d'un chèque de 2'000€ après plus d'une demi heure il nous informe que l'on n'a un canapé 3 places et 2 fauteils

une fois arrivé a la maison ma grand-mère a voulu se rétracter mais on lui a répondu que ce n'est pas possible et qu'elle est obligée de payer le prix fort (avec menace avec huissier de justice) en lui disant que tout retour est impossible

alors ma question est la suivante: puis-je encore me rétracter alors que ma grand-mère a payé (de force) mais a dit son refus de recevoir le canapé

On lui a dit qu'elle a payé a la livraison alors quelle ne veut plus des canapés qu'elle a payés (on l'a obligé a les prendre sous peine d'un huissier) alors que faire ?

merci de me répondre au plus vite je vous remercie d'avance

Requin

Par **jeetendra**, le **24/01/2010** à **11:16**

Bonjour, il faut que vous preniez contact avec la DGCCRF pour vous plaindre, vous etes dans quel département s'il vous plait, bon dimanche à vous.